

Comme vous le savez, le président de la République et le Premier ministre ont annoncé un « plan tourisme » qui sera présenté le 14 mai prochain dans le cadre du Comité Interministériel du Tourisme, et pour lequel l'UNAT a formulé de nombreuses propositions. Lors du Comité de Filière de ce matin, **le secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne nous a indiqué que cela s'articulera autour de trois axes : les mesures sanitaires et économiques, l'investissement (patrimoine, développement durable, digital...) et le tourisme social.**

Dans ce cadre, nous continuons à porter notamment la création d'un fonds national dédiée aux structures du Tourisme Social et Solidaire, le renforcement/élargissement du Chèque-Vacances, le Pass Colo Universel, etc. Par ailleurs, le secteur « Voyages » a travaillé sur des propositions complémentaires que vous trouverez en pièce jointe.

Malgré de très nombreuses interventions demandant qu'une décision soit prise rapidement pour la reprise des activités, le secrétaire d'État a confirmé que rien ne serait décidé avant la fin du mois de mai concernant les vacances d'été. Cela concerne tous les types de séjours (familles, ACM, VAO). C'est évidemment très tard et nous continuerons à le faire savoir.

[Dans l'attente, vous pouvez retrouver ici les dernières annonces du Ministère de l'Économie pour le secteur du tourisme.](#) Pour rappel, les structures de l'ESS peuvent évidemment y prétendre !

Enfin, **sur le sujet sanitaire, chaque secteur est en train de travailler pour proposer à l'administration un protocole qui lui soit propre.** Pour le secteur des villages vacances, ce travail est mené en lien étroit avec les autres organisations professionnelles (FNHPA, UNAPAREL, SNRT notamment) pour construire un « tronc commun » cohérent ; en complément du [protocole national de déconfinement](#) et [des fiches métiers publiées par le Ministère du Travail](#). Pour le secteur des ACM, le travail est réalisé avec la DJPEVA.

Autres informations :

Convention Collective du Tourisme Social et Familial

Les syndicats d'employeurs (GSOTF, Cap France et CNEA) ont écrit ensemble à la Ministre du Travail pour préserver et garantir dans la durée l'emploi des salariés saisonnier du secteur. Vous trouverez le courrier en pièce jointe. N'hésitez pas à le diffuser.

Courrier aux CE

Vous trouverez en pièce jointe un courrier adressé aux principaux CE concernant les vacances de cet été. N'hésitez pas à le diffuser à tous vos partenaires.

Colonies de vacances « éducatives » et « vacances apprenantes »

Le dispositif imaginé par le Ministère commence à se préciser et devrait se décliner selon les formes suivantes :

- L'École ouverte
- Les accueils de loisirs « studieux »
- Les « colos studieuses »
- Les « parcours buissonniers »

Des cahiers des charges ont déjà circulé. Néanmoins, ce ne sont que des documents de travail qui appellent encore de nombreuses remarques de notre part, notamment pour que le dispositif soit accessible à toutes les structures, y compris les plus petites.

Vacances Adaptées Organisées

Suite à notre interpellation avec le CNLTA, une première réunion a été organisée ce matin par la DGCS et sera suivie de nouveaux échanges entre professionnels, têtes de réseaux et administrations. D'ici 15 jours, l'enjeu est de travailler sur un cadre sanitaire commun et le développement de solutions innovantes, tout en continuant à demander un soutien financier pour les opérateurs du secteur qui sont particulièrement touchés. Nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons plus d'informations.

Nous vous encourageons à solliciter sans attendre tous les dispositifs mis en place par l'État et à nous faire remonter les problèmes éventuels.